

che l'avenir, ils disent : si Ottawa nous refuse, nous nous adresserons à la propriété foncière dont la valeur est de \$278,000,000

VOIES ET MOYENS.

Le fait est que je me demande ce que vont faire nos ministres. Ils admettent que la situation est tendue, que les déficits et la dette augmentent, et ils n'ont pas le courage de proposer aucun remède pratique. Ils font preuve d'une impuissance absolue, vivent d'expédients, au jour le jour, comme des mendiants. A bout de ressources, ils songent à demander des secours à Ottawa, mais parlent de cette demande avec tant de maladresse, qu'ils la rendent impraticable et forcent les vrais amis de la province à souhaiter qu'ils soient refusés, vu que leur succès ne nous donnerait qu'un remède inefficace et nous enleverait toute espérance pour l'avenir.

Et il n'y a là rien d'étonnant ; le ministère est tellement faible qu'il est à la merci du premier venu. Il hésite et tatonne sans cesse, au lieu de conduire la Chambre, il se laisse conduire par elle ; au lieu de proposer quelque chose de pratique, il s'égare dans des rêveries bêtes ; au lieu de travailler, il fait la paresse ; au lieu d'avoir du courage, il est lâche, et au lieu d'avoir du patriotisme il n'a que l'amour des portefeuilles. Les ministres ne sont pas là pour sauver la province, mais bien pour toucher leurs salaires.

RESUME

En résumé constatons qu'au lieu de pratiquer l'économie promise, le ministère actuel est encore plus extravagant que son prédécesseur ; qu'au lieu de payer notre dette, il l'augmente, et qu'au lieu de songer prudemment à l'avenir, il s'endort dans les délices du

pouvoir. Il augmente les dépenses du gouvernement civil de \$37,671 et veut augmenter notre dette d'un demi-million. Il rend des points à M. Chapleau en extravagance et en imprévoyance. Et nos ministres proposent cette augmentation lorsqu'ils savent qu'ils n'ont pas assez de revenus pour les dépenses actuelles. N'est ce pas le comble de la folie ?

Dans les circonstances je manquerais à mon devoir si je ne proposais de censurer le ministère ; et je le ferai dans des termes qui mettront le peuple en état de juger de suite des faits et des motifs sur lesquels j'appuie ma demande de censure.

Le temps est arrivé de mettre fin à l'extravagance de nos gouvernants ; nous deviendrions coupable comme eux si nous hésitions dans un moment solennel comme celui-ci, en face d'une situation aussi désespérée et d'une incapacité aussi notoire. Soyons calmes mais énergiques, ne craignons pas de condamner ceux qui méritent de l'être. N'oublions pas que le peuple a les yeux sur nous et qu'il est notre juge en dernier ressort.

Voici ma motion :

“ Que tous les mots après “ que ”
“ soient retranchés et remplacés par
“ les suivants : “ Tout en étant prête
“ à voter les subsides à Sa majesté,
“ cette chambre regrette que le gou-
“ vernement, au lieu de pratiquer la
“ plus stricte économie et de réduire
“ les dépenses, propose de les aug-
“ menter, notamment celles du gou-
“ vernement-civil, pour lequel le gou-
“ vernement demande \$37,671 de plus
“ que le montant dépensé l'année
“ dernière, et qu'elle regrette aussi
“ que le gouvernement propose d'a-
“ voir, de nouveau, recours à l'em-
“ prunt, au lieu de mettre fin au
“ déficit annuel par des moyens ré-
“ ellement efficaces.”

